**Le Groupe Norbert Dentressangle et l'ADEME signent un accord de partenariat "Pour une maîtrise des émissions de gaz à effet de serre des activités de transport de marchandises et de logistique"**

**01/12/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**Le Groupe Norbert Dentressangle, l'un des leaders européens du transport et de la logistique, et l'ADEME viennent de signer un accord de partenariat. C'est la première fois qu'une société de transport et de logistique signe un accord en faveur de la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre des activités de transport de marchandises et de logistique du transporteur.  
  
Cet accord permettra aux deux partenaires de mutualiser leurs expertises, et notamment de faire progresser le Groupe Norbert Dentressangle dans sa réflexion sur la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Avec cet accord, l'ADEME souhaite inciter l'ensemble de la profession à optimiser l'organisation des transports de marchandises et à mieux la contrôler, dans une perspective de développement durable.**  
Le secteur de transport de marchandises représente 44% de la consommation finale énergétique de produits pétroliers tout type de transports confondus (fluviale, routier, ferroviaire, interurbain et urbain). Il est l'un de principaux le responsable des importations de pétrole dans l'hexagone. En matière de lutte contre le changement climatique, en l'espace de 40 ans, les transports sont devenus le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France. Face à ces constats, **l'ADEME développe des actions afin de sensibiliser les transporteurs et les chargeurs à ces problématiques et de les inciter à mettre en place des organisations optimales d'un point de vue environnemental.**  
De son côté, **conscient de l'impact de ses activités sur l'environnement, le Groupe Norbert Dentressangle est déjà engagé dans le développement durable depuis 3 ans.** Dans le cadre de son business plan « Challenges 2008 », il s'est fixé notamment comme objectif la mise en ?uvre d'une véritable politique de développement durable qui s'articule autour de 4 axes prioritaires : la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise des risques routiers, l'entretien de sites et de bâtiments respectueux de l'environnement et enfin un projet social tourné vers l'intégration et la promotion des hommes.   
  
Avec cet accord, l'ADEME s'engage à mettre à disposition du Groupe Norbert Dentressangle son expertise, ses outils et ses systèmes d'aide à la décision, à l'investissement et à la recherche. De son côté le Groupe Norbert Dentressangle s'engage, en s'appuyant sur ces outils, à rechercher tous les moyens efficaces qui permettraient de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'une façon générale à protéger l'environnement.   
  
L'ADEME et le Groupe Norbert Dentressangle ont défini 3 axes de travail

* **l'élaboration d'indicateurs CO2** afin d'en faire des outils de pilotage et de permettre la définition d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sensibilisation et la responsabilisation des clients du groupe sur l'impact de leurs choix de transport sur le réchauffement climatique et la promotion du transport combiné
* la collaboration active du Groupe Norbert Dentressangle aux actuelles et futures recherches, études et expérimentations de l'ADEME : **tests en matière de carburants alternatifs et de technologies propres et économes, avis technique sur des logiciels d'aides à la décision en matière environnementale et à destination du secteur des transports?**
* **la sensibilisation et la formation des collaborateurs du groupe sur les questions d'effet de serre :** mise à disposition par l'ADEME de ses outils de formation, poursuite du « Plan Bonne Conduite » mis en place par le Groupe Norbert Dentressangle à destination de ses collaborateurs et sensibilisation de ses sous-traitants

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=ademe_073AE028D1BC4045E24B6A4BA145222E1077188628024.gif | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=65E4A6768E3FE53A97EC8785AD3D89481112173157430.gif](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm) | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=15030413D4109F04F61B30E369DA933F1133511668456.jpg](http://www.norbert-dentressangle.fr/) |

**Contact**

* Relations Presse ADEME

Golin Harris  
[Cécile Lardillon, Coralie Ménard, Natacha Minier](mailto:servicedepresseademe@golinharris.com)Tél. : 01 40 41 55 01

* Relations Presse Norbert Dentressangle

[Florence Macaire](mailto:florence.macaire@eurorscg.fr)   
01 58 47 95 18   
[Thierry Leduc](mailto:thierry.leduc@norbert-dentressangle.com)04 75 23 52 53